

## Synthèse de la presse du lundi 10 – 06 – 2013

### Politique

#### **Déclaration du MP22 suite à l'arrestation des militants à la marche du samedi 08 Juin 2013**

Ce samedi 08 juin 2013, le MP 22 a organisé une marche de soutien à l'armée nationale que le régime de Mr Dioncounda Traoré, porté par la France, tente d'humilier une seconde fois en l'empêchant de rentrer à Kidal. Mr Dioncounda Traoré et son frère François Hollande ont, au nom de leur prétendu état d'urgence illégal et illégitime, fait disperser à coups de matraques et de gaz lacrymogène, les regroupements qui confluaient vers le point de départ de la marche. Soulignons que le MP22 avait rempli toutes les formalités légales nécessaires pour une marche pacifique auprès de la mairie du district, le commissariat du 1er arrondissement et du gouvernorat de Bamako. Aucune réaction négative n'est parvenue de la part de ces structures de l'Etat. Le bilan de cette répression a été de 16 arrestations une dizaine de blessés et des dizaines de motos emportées par la police du 1er arrondissement. Cette police du 1er arrondissement s'oppose à toute visite médicale alors que certains détenus dont Mohamed Tabouré et Siramori Camara sont porteurs de maladie chronique. Le MP 22 prend acte de la barbarie avec laquelle le mouvement a été réprimé ; des manifestants qui portaient le drapeau malien ont été tabassés et jetés avec, dans les camions. Le MP 22 salue la mobilisation des populations pour leur sortie massive. Souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Exige la libération immédiate des personnes détenues. Appelle les militants et sympathisants à une grande mobilisation car il ne saurait être question d'arrêter le processus de marche avant l'entrée effective de l'armée à Kidal, la libération de Siméon et ses camarades et la réinstallation des orpailleurs sur leur site. Dénonce l'état d'urgence illégale, illégitime et liberticide de Mr Dioncounda Traoré dont l'objectif ultime est la partition du Mali

*Source: oumarmariko.net*

#### **Le Président des Associations pour le Mali (APM) face à la presse : «Le parcours professionnel d'IBK plaide en sa faveur»**

«Le parcours professionnel d'IBK plaide en sa faveur». C'est la conviction des membres Associations pour le Mali (APM). Le Président des APM, Me Mohamed Ali Bathily, l'a exprimée au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le mercredi 5 juin dernier dans la salle conférence du lycée Prosper Kamara. C'est pourquoi, cette coalition d'associations a décidé de soutenir la candidature du président du Rassemblement pour le Mali (RPM) Ibrahim Boubacar Keïta, lors de la présidentielle du 28 juillet.

*Source: 22 Septembre*

### Gouvernement

#### **Assemblée nationale : LA DNI EST RESTRUCTUREE**

Les faiblesses recensées au sein de cette structure par un audit réalisé en 2009, vont être corrigées. Les députés ont adopté jeudi, par un vote groupé et à l'unanimité des 99 présents, quatre projets de création de direction : la Direction nationale des industries, l'Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité, le Centre malien de la promotion de la propriété et le Bureau de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles. La création de la Direction nationale des industries va corriger des faiblesses relevées par un audit de 2009 : faiblesse des effectifs, grande mobilité du personnel, insuffisance des ressources humaines, matériels et financières et absence de service pour orienter et informer les usagers. Ces lacunes ont eu un impact négatif sur le rendement de la direction nationale des industries (DNI) et la qualité de ses services dans certains domaines. L'audit avait aussi recommandé la reformulation et l'élargissement des missions de la DNI et la dotation de ses démembrements en moyens adéquats

*Source : Essor*

## **Le ministre Mamadou Namory Traoré Suite au verdict de la Cour suprême qui annule sa décision de radiation des 263 agents de la Fonction publique « Je n'ai pas encore reçu l'arrêt de la Cour suprême... mais ces recrutements sont contraires à la loi »**

Contrairement à toute apparence, le ministre du Travail, de la Fonction publique et des Relations avec les Institutions, Mamadou Namory Traoré, est un homme ouvert, accueillant, affable et même jovial. Il est, certes, à cheval sur les principes d'où ce cliché de monarque qui lui colle à la peau. En nous recevant, le mardi dernier dans son bureau situé en face du stade Ouézin, Mamadou Namory Traoré ne s'est point dérobé et a répondu avec franchise et sincérité à toutes nos questions.

Nous vous livrons, ici, cette interview exclusive consacrée à l'affaire dite des » 263 radiés de la Fonction publique » mais aussi au » gel des congés de formation « , quand le Gouvernement veut envoyer tous les agents de la catégorie B, qui souhaitent étudier, vers la nouvelle Ecole Nationale d'Administration (ENA), qui manque cruellement de moyens pour la réalisation de ses ambitions.

*Source: L'Indépendant*

## **Lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée : Bientôt un Pôle judiciaire spécialisé en la matière**

Le 9 mai 2013 les députés ont voté à l'unanimité le projet de texte portant modification du code de procédure pénale. Ce texte a pour but d'instituer un Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Il sera composé d'un parquet spécialisé, de cabinets d'instruction spécialisés et d'une brigade spécialisée dite brigade de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. De ce fait les dispositions du Code de procédure pénale qui ont été modifiées sont les articles 24, 71, 76, 609, 610, 611 et 612.

*SOURCE: L'Indépendant*

## **Actualités**

### **Après leur chantage déshonorant : La radiation des 715 militaires s'impose**

A peine « remis à niveau », pour être diplomatique, le premier bataillon, constitué de 715 militaires de l'armée malienne, n'a trouvé mieux que de poser des revendications sur la table du gouvernement au lieu d'aller se battre sur le terrain : des primes de formation et des grades. Dans toutes les conversations de ce week-end, le sujet est revenu à plusieurs reprises. Et le sentiment général des Maliens avec qui nous nous sommes entretenu est clair : « Il faut radier tous les militaires récalcitrants afin qu'ils sachent qu'ils ne sont pas indispensables ».

*SOURCE: 22 Septembre*

### **Négociations sur le Mali: un accord en vue pour ce lundi**

Le deuxième jour des négociations a été long, et même très long, pour l'équipe de la médiation. Les deux délégations ont reçu un premier document de base sur lequel elles ont travaillé. L'objectif, faire des observations sur les propositions du médiateur. Ce travail a été fait et la médiation a désormais entre les mains les différentes observations des parties en conflit. C'est la délégation de Bamako qui a été la première à transmettre ses observations à la médiation. Après l'équipe de Tiébilé Dramé, c'était au tour de la commission mixte de l'Azawad de faire son grand oral face à la médiation et à la communauté internationale. Un exercice qui a duré 90 minutes.

*Source: RFI*

### **Négociations directes Gouvernement du Mali - groupes armés à Ouaga / Le plan de discussion prévoit le redéploiement de l'armée à Kidal**

Le plan de discussion au centre des négociations directes de Ouagadougou, entre le gouvernement du Mali et les groupes armés, s'articule autour de quatre points essentiels. La cessation des hostilités, le redéploiement de l'administration générale, des services sociaux de base, des forces de défense et de sécurité au Nord du Mali et en particulier à Kidal, la création de mécanismes de suivi et d'évaluation comme mesure d'accompagnement composé des pays et organisations partenaires techniques et financiers du Mali.

*Source: Le républicain mali*

**Trois questions à : Ibrahim Mohamed Ag Assaleh du Mnla : «Ensemble, nous relèverons le défi de la paix»**

Ancien député de Bourem, Ibrahim Mohamed Ag Assaleh était présent à Ouagadougou au nom du Mnla, pour les négociations entre le gouvernement malien et les groupes armés du Nord. C'est un homme lourdement armé en espoir que "Le Prétoire" a rencontré sur l'esplanade du palais présidentiel de Khossyam.

**Le Prétoire : Êtes-vous confiant en ce processus de négociation qui s'ouvre actuellement entre le gouvernement du Mali et les différents groupes armés du Nord ?**

**Ibrahim Mohamed Ag Assaleh :** Pour être honnête et sincère, j'ai énormément espoir que nous créerons demain un grand Mali, qui donnera l'exemple de la bonne gouvernance aux autres pays de l'Afrique, un Mali où tous les fils se sentent responsables de leur avenir partout où ils sont.

**Cependant, êtes-vous convaincu que tous ces fils maliens dont vous parlez pourront voter le 28 juillet prochain, sur toute l'étendue du territoire malien, y compris à Kidal ?**

Ecoutez, le problème est que si nous respectons l'intégrité territoriale du Mali, pourquoi ne pas respecter l'administration malienne sur l'ensemble du territoire national ? Mais il suffit qu'on s'entende sur les modalités de déploiement de cette administration. L'armée, oui aussi, pourquoi pas ? Si ces forces doivent être déployées, ce sont celles formées par l'Union européenne qui pourront vraiment être présentes. C'est-à-dire que le problème même c'est quoi ? C'est-à-dire que pour le Mali, nous sommes des gens tombés du ciel.

**Quelle est votre lecture des discours de Blaise Compaoré et de Tiébilé Dramé ?**

Je pense que tous les discours sont bons et vont tous dans le même sens. Particulièrement par rapport à celui de Tiébilé Dramé. Je le salue fortement. Je salue le courage de Tiébilé Drame, cet homme que je connais depuis très longtemps. Cet homme qui se bat pour la paix. Et je puis vous assurer que depuis les premières heures, ensemble nous avons travaillé ; de Ouaga à Paris, de Paris à Nouakchott pour essayer de recoller les morceaux. Et je remercie Dieu du fait qu'il soit l'émissaire spécial de Bamako pour ce problème, parce qu'il connaît très bien le dossier. Et je suis sûr qu'ensemble nous relèverons le défi de la paix

**SOURCE: Le Prétoire**

**Economie**

**Projet sucrier de Markala : BIENVENUE A UTTAM SUCROTECH**

Le partenaire stratégique indien va y consacrer un investissement de 300 milliards Fcfa pour produire du sucre pour le pays et la sous-région, de l'éthanol, du compost et créer des emplois. Le Projet sucrier de Markala, est l'un des plus grands projets agro-industriels de notre pays. Ce projet intégré qui prend en compte le volet industriel et agricole est un projet novateur qui se propose un partenariat public-privé (PPP) dont l'implantation se fera dans la zone de l'Office du Niger. Il s'agit du premier projet de développement en partenariat public privé au Mali et du premier projet de développement en PPP dans le secteur agro-industriel. Le Projet sucrier de Markala relève d'un secteur stratégique du développement socioéconomique du Mali où l'incidence nationale de la pauvreté reste très élevée avec près de 64% de pauvres globalement et de 80% en milieu rural.

**Source : Essor**

**Affaire CCIM : Bittar débouté par la Cour Suprême**

Le contentieux sur le collège transitoire de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali(CCIM), pendant au niveau de la Cour suprême, après le recours en révision intenté par le ministère du Commerce, après l'installation d'une équipe transitoire, vient de connaître son épilogue. L'actuel bureau, dirigé par Mamadou Konaté, a bel et bien droit de cité. Le très désormais ancien président de la CCIM, Jeamille Bittar, le contestataire du collège transitoire mis en place après l'expiration du mandat du bureau sortant, vient d'être définitivement déclaré à la touche : le collège transitoire qui dirige actuellement l'organisation professionnelle des affaires a acquis droit de cité. C'est la Cour suprême qui l'a décidé, hier, au cours d'une audience publique, dont l'ordre du jour portait justement sur l'examen de ce dossier.

**Source: info-matin**

**Mali : La mauvaise interprétation de l'état d'urgence tue la culture**

Adopté en janvier dernier, le décret qui instaure l'état d'urgence au Mali a plongé le secteur des arts et de la culture dans un malaise profond. La mauvaise interprétation a été sévère pour les artistes qui doivent faire face à la déchéance sociale. Or, le texte, tel que adopté par l'Assemblée nationale, n'interdit point les manifestations artistiques et culturelles. Explications. « Depuis cinq mois, nous avons l'impression que le ciel nous tombe sur la tête. Un artiste qui ne joue pas est un homme qui ne mange pas ». Ce cri de détresse d'un responsable de la Fédération des artistes du Mali (Fédama) dans la presse, il y a quelques jours, en dit long sur les effets néfastes de l'état d'urgence sur le bien-être des artistes maliens. Ils sont aujourd'hui des centaines d'artistes privés d'exercice de leur profession sous le prétexte fallacieux d'un texte mal compris par ses auteurs, mal expliqué aux populations et mal mis en application.

*SOURCE: L'Indicateur du Renouveau*

**Situation des droits humains au nord du Mali : LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES ETABLIT LES FAITS**

Une délégation de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, conduite par la commissaire Reine Alapini Gansou, rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme en Afrique, vient d'effectuer une mission d'établissement des faits au Mali du 03 au 07 juin dernier, en application de la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. À la fin de la mission, la délégation a rencontré les journalistes pour un point de presse.

*Source : Essor*

**Sports et culture****Mali: Coupe du monde, Mali-Rwanda 1-1 : Une mauvaise opération pour les Aigles**

Après leur belle prestation à l'aller (2-1 à Kigali), les Aigles semblaient avoir toutes les cartes en main pour faire le plein contre les Amavubis rwandais, bon dernier du Groupe H. Mais hier contre toute attente, le capitaine Seydou Keïta et ses coéquipiers ont laissé filer deux points face à la lanterne rouge, concédant le nul 1-1 au stade du 26 Mars. Conséquence : la sélection nationale perd du terrain avec le leader de la poule, l'Algérie qui est allée s'imposer 3-1 au Bénin devant les Ecureuils. Certes, les nôtres restent toujours deuxièmes du groupe derrière les Fennecs, mais désormais le capitaine Seydou Keïta et ses coéquipiers ont deux points de retard sur les Algériens qui affichent 9 unités au compteur contre 7 pour le Mali. Hier au stade du 26 Mars, les Aigles ont dominé la sélection rwandaise, mais l'équipe a péché devant en gaspillant une bonne demi-dizaine d'occasions de buts.

Surpris peu après la demi-heure de jeu par l'attaquant des Amavubis, Kagere Medie qui avait hérité d'une mauvaise passe du défenseur central Mahamadou N'Diaye pour le keeper Soumaïla Diakité (34<sup>e</sup> min), les nôtres ont dû attendre le dernier quart d'heure pour faire la jonction grâce à... Mahamadou N'Diaye dont la reprise de la tête s'est logée au fond des filets adverses (77<sup>e</sup> min).

*Source: L'Essor*

**Basket-ball, coupe du Mali : LES FAVORIS FIDELES AU RENDEZ-VOUS**

On connaît désormais le nom des quatre équipes qualifiées pour les finales de la Coupe du Mali. Il s'agit du Stade malien et du Djoliba en dames, de l'AS Police et du Stade malien chez les hommes. Les quatre équipes ont validé leurs tickets en dominant, respectivement l'AS Police (67-56), l'USFAS (75-48), l'USFAS (87-61) et le Réal (60-48). Les rencontres se sont déroulées samedi au Pavillon des sports du stade Modibo Keïta. Le match au sommet de ces demi-finales a opposé le Stade malien et le Réal Messieurs. Une rencontre qui a tourné à l'avantage des Blancs larges vainqueurs 60-48, soit 12 points d'écart. Les Réalistes rêvaient de mettre fin au règne des Blancs intouchables depuis trois ans.

*Source : Essor*

**Patrimoine culturel en crise : LA MOBILISATION DES PARTENAIRES**

Un groupe d'experts internationaux composé des représentants de l'ICROM, de l'ICOMOS, de CRATerre, de l'Ecole du patrimoine culturel africain, de la Bibliothèque nationale de France, du groupe Aga Khan, et de l'Union européenne, s'est rendu à Tombouctou, afin de procéder à une évaluation technique et déterminer les priorités d'action de réhabilitation et de conservation à mener.

Une mission conjointe organisée par notre pays et l'UNESCO a travaillé du 31 mai au 6 juin sur les dégâts subis par le patrimoine culturel et les manuscrits anciens de Tombouctou pendant l'occupation du nord. Dans un premier temps des experts du ministère de la Culture conduits par Mme Sy Aminata Haïdara, la secrétaire générale a rassemblé les premiers éléments

*Source : Eссор*

## Divers

### **Insécurité à Bamako : Les « Mal vies » font une victime innocente**

Issa Togo, élève en LLT et candidat au Bac 2013 a été écrasé par Kalilou Bakayoko, un jeune faisant parti d'un groupe de motocyclistes, appelé « les mal vies ». C'était le soir du vendredi 7 juin devant la mosquée du Badialan I. Le vendredi soir fut un moment sombre au Badialan I. C'était la mort dans l'âme, les larmes aux yeux que les parents du jeune Issa Togo ont constaté sa mort à cause du laisser aller de jeunes qui ont toujours pensé que leur seul loisir et plaisir se trouve avec les motos. Ce sont des jeunes qui s'amuse avec les engins à deux roues dans les rues de Bamako tous les soirs. Pour eux, la meilleure manière de vivre est de défier la mort et nos valeurs au quotidien. Les parents ont toujours assisté impuissant à ce nouveau phénomène qui consiste à faire des concours de motos sur la voie publique et dans les quartiers. Ce comportement a déjà fait des victimes. A l'ACI 2000 et dans certains quartiers de Bamako ces jeunes sont connus. Souvent chassés par la police ou les populations, ils retrouvent toujours un autre endroit pour faire leur rallie. Ce jour au Badialan I pour son grand malheur, Issa Togo a trouvé la mort par la faute de Kalilou Bakayoko celui là même réputé comme un récidiviste. Selon les parents de la victime, Kalilou Bakayoko avait déjà cassé le pied d'un vieux du quartier. Issa fut donc une autre victime ce vendredi 7 juin 2013. Aux dires des parents de la victime, la police du deuxième arrondissement a constaté les faits et une déposition a été faite au niveau du Commissariat du 2ème arrondissement. L'auteur du forfait serait lui-même au niveau de l'urgence tant le choc fut sérieux. Aujourd'hui, les jeunes dans ces quartiers, très remontés, ont tenu une réunion. Ils entendent désormais sévir contre quiconque mettrait en danger la vie des populations par des comportements peu orthodoxe. « La démocratie trop poussée devient de l'anarchie » a dit le philosophe. Ces jeunes appelés les « mal vies » sous l'emprise souvent de stupéfiants et au nom de la liberté et de la démocratie sont entrain de virer dans l'inconscience sinon dans l'insouciance et la dépravation au vu et au su de tout le monde. Les autorités doivent prendre leur responsabilité avant que les populations ne se fassent soi-même justice. Dort en paix le jeune Issa Togo qui a regagné sa dernière demeure le samedi le 8 juin au cimetière d'hamdalaye, accompagné par de nombreux amis et parents.

*SOURCE: Le Républicain*

## Rumeurs

### **Présidentielle de juillet : Siaka Diarra sera de la course**

Le candidat de l'Union des forces démocratiques à l'élection présidentielle du 28 juillet 2013 s'appelle Siaka Diarra, le président du parti créé par Me Demba Diallo (paix à son âme). Siaka Diarra a répondu à l'appel de ses militants en exceptant d'être candidat à la prochaine présidentielle. Il défendra les couleurs de l'Union des forces démocratiques (UFD). L'information a été donnée lors du 12e anniversaire du décès du père fondateur du parti, Me Demba Diallo, le vendredi 7 juin 2013, au siège du parti à Korofina-Nord.

*SOURCE: L'Indicateur du Renouveau*

## Etranger

### **Libye : les affrontements de Benghazi provoquent la démission du chef d'état-major**

En Libye, le chef d'état-major de l'armée, Youssef al-Mangouch, a démissionné, le dimanche 9 juin 2013, au lendemain des affrontements à Benghazi qui ont fait, de source médicale, 31 morts et une centaine de blessés. Ces violents heurts ont vu s'opposer des membres du Bouclier de la Libye, une milice placée sous l'autorité du ministère de la Défense et des manifestants.

*Source : RFI*

**Afrique du Sud: pas de changement concernant la santé de Nelson Mandela qui reste dans état grave selon la présidence**

L'ancien président sud-africain est toujours hospitalisé à Pretoria en raison d'une infection pulmonaire. Son état demeure inchangé depuis samedi, date de son entrée à l'hôpital.

**Source : RFI**

**Etats-Unis : l'auteur des fuites sur la surveillance électronique se dévoile**

Aux Etats-Unis, on connaît désormais le nom du responsable des fuites sur le programme secret de surveillance électronique. Le journal *The Guardian*, qui avait publié (en même temps que le *Washington Post*) les révélations sur ce programme baptisé « Prism », a publié ce dimanche 9 juin un article citant le nom, et de larges extraits d'une interview, avec cette source. Il s'appelle Edward Snowden. Il est Américain et n'est âgé que de 29 ans. Ancien employé de la CIA, il travaillait depuis quatre ans chez des sous-traitants en contrat avec la NSA.

**Source : RFI**